**CONVOCATION À L’ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE**

**14 juin 2024 à 19H00**

**Tennis de Table Club du Lochois**

**Place de l’Hôtel de ville**

**37600 LOCHES**

**À Loches, le 22 mai 2024**

Madame, Monsieur,

Nous avons l’honneur de vous inviter à participer à l’assemblée générale ordinaire de l’association **T**ennis de **T**able **C**lub du **L**ochois.

Celle-ci aura lieu le vendredi 14 juin 2024 à 19h00 à l’adresse suivante :

Complexe Grand Vau, gymnase Daniel Beschon, à LOCHES

Les délibérations porteront sur l’ordre du jour suivant :

* Présentation du rapport d’activité;
* Approbation du budget de l’association pour l’exercice en cours;
* **Renouvellement des membres du conseil d’administration**;
* Achat ou vente par l’association;
* Fixation du montant des cotisations;
* Questions diverses ;
* Repas collaboratif.

Nous vous rappelons que conformément aux dispositions des statuts et du règlement intérieur :

1. L’assemblée générale ordinaire ne peut délibérer que si 2/3 des membres sont présents (en fonction du quorum prévu dans les statuts).
2. Le droit de participer à l’assemblée est réservé aux seuls membres à jour de leur cotisation sur la saison 2023/2024, faisant partie de notre association depuis au moins 5 mois.
3. Votre présence à cette assemblée générale est nécessaire. En cas d’empêchement, vous avez la possibilité de vous faire représenter par un mandataire de votre choix, muni d’un pouvoir régulier. Vous trouverez ci-joint un modèle de lettre de procuration. Veuillez le compléter et le signer avant de le transmettre à votre mandataire. **Tous les pouvoirs sont obligatoirement à renvoyer par mail à l’adresse du club : ttcl37@outlook.fr au plus tard le 10 juin 2024.**

Comptant sur votre présence, nous vous prions d’agréer Madame, Monsieur, l’assurance de nos respectueuses salutations.

***VIEVILLE Céline – Secrétaire TTCL***